NUMÉRO 43 - PRINTEMPS 2013

LE • RÉSEAU

LE BULLETIN DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION ET DES FÉDÉRATIONS MEMBRES

dossier spécial
& femmes
logement

Poste-publication 41027522

Déjà plus de 300 « J'aime » pour la page Facebook du RQOH!
Qu'attendez-vous? Joignez-vous à notre communauté en ligne et, en plus d'avoir accès rapidement à l'actualité du monde des OSBL d'habitation et du Réseau, vous pourrez échanger avec des internautes en provenance de partout au Québec et ayant, tout comme vous, à coeur le bien-être de leur communauté et la justice sociale. **Rendez-vous sur Facebook et... AIMEZ-nous!**

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION

533, rue Ontario Est
bureau 206
Montréal (Québec) H2L 1N8

514 846-0163 / 1-866-846-0163
info@rqoh.com
www.rqoh.com
facebook.com/ReseauQuebecoisOsblHabitation

Le RQOH c'est :
750 organismes communautaires d'habitation.
8 fédérations régionales.
1 réseau solidaire. 1 voix.

Ensemble, nous formons un réseau solidaire dont la vocation première est d'offrir à des personnes socialement, physiquement ou économiquement défavorisées des conditions stables et décentes de logement.

Fédération de Laval, Laurentides et Lanaudière des OSBL d'habitation (FLOH)
260A, boulevard Cartier Ouest
Laval (Québec) H7N 6K7
450 662-6950 / 1-888-662-0399

Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM)
1650, rue St-Timothée, bureau 105
Montréal (Québec) H2L 3P1
514 527-6668

Fédération des OSBL d'habitation du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles (FOHBGI)
15, rue Fraser
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1C1
418 867-5178

Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie (FROHM)
311, rue McLeod
Châteauguay (Québec) J6J 2H8
450 201-0786

Fédération régionale des OSBL d'habitation de Mauricie, Centre-du-Québec (FROHMCQ)
1160, Terrasse Turcotte
Trois-Rivière (Québec) G7N 1P9
819 697-3004

Fédération régionale des OBNL d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches (FROHQC)
2010, Sir-Mathias-Tellier
Québec (Québec) G1J 1G5
418 614-2495 / 1-877-499-9656

Fédération régionale des OSBL d'habitation du Saguenay Lac St-Jean, Chibougamau-Chapais, Côte-Nord (FROH-SLSJCCCN)
5801, boul. Talbot
Saguenay (Québec) G7N 1V9
418-402-0504 / 1-877-402-0504

Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire de l'Outaouais (ROHSCO)
28, rue Caron
Gatineau (Québec) J8Y 1Y7
819 205-3485

LE·RÉSEAU est envoyé à raison de plus de 5 300 exemplaires aux administrateurs et aux directions des OSBL d'habitation du Québec, en plus d'être disponible en version numérique sur le site Internet du RQOH

Éditeur : Réseau québécois des OSBL d'habitation **Directrice générale :** Laurin, C. **Coordination, rédaction, relecture et graphisme :** Asselin Brodeur, A. **Photos et images :** iStockphoto et FROHM (p.14) **Rédacteurs :** Arruba, N. • Bécotte, M. • Boileau, L. • Gamache, V. • Laflamme, M • Laflamme, V. • Laurin, C. • Montplaisir, J. • Nantel, L. • Trussler, D.

LE RÉSEAU est publié 4 fois par année. Les opinions émises dans les articles n'engagent que les auteurs. Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et seulement dans le but d'alléger le texte **Distribution :** Numéro de convention de poste-publication 41027522

FSC www.fsc.org RECYCLÉ Papier fait à partir de matériaux recyclés FSC® C095203

CHRONIQUES

4 **Le mot de la directrice**

Un numéro sur les femmes et notre milieu

5 **Le mot de la présidente**

De retour en piste pour un nouveau mandat

21 **Votre mutuelle**

La prévention, ça fonctionne!

22 **Vos assurances**

Publi-reportage

DOSSIER
FEMMES ET LOGEMENT

6 *La pauvreté et les problèmes de logement : une affaire de femmes?*

8 *Adresse + soutien communautaire = plus de stabilité résidentielle*

9 *Mon logement, bien plus qu'un toit!*
Des ressources pour s'en sortir

10 *La Maison d'Ariane, accompagnement et militantisme depuis 1985*

11 *Mon Squat à moi*

14 *Discussions et confidences autour d'un café*

16 *Toujours, Solid'Aires*

17 *Quand l'habitation... devient mission*

18 *Un baume de douceur sur un océan de douleurs*

Un programme exclusif à la Caisse d'économie solidaire pour les OSBL d'habitation !

- **Opérations courantes gratuites**
- **200 premiers chèques affaire gratuits**
- **Transfert facilité de votre compte à la Caisse solidaire**
- **Taux d'intérêt avantageux sur l'épargne (Placement à rendement social et compte opération)**
- **Remboursement de 50% des frais de notaire et d'évaluateur agréé engagés***
- **Aucuns frais de renouvellement des prêts hypothécaires**

* Le remboursement maximal est fixé à 2 500 $ par projet, par OSBL, sur présentation des pièces justificatives.

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION

La passion des êtres

Desjardins
Caisse d'économie solidaire

Québec 1 877 647-1527
Montréal 1 877 598-2122
Joliette 1 866 753-7055

www.caissesolidaire.coop

Un numéro sur **les femmes et notre milieu**

Par Claudine Laurin, directrice générale par intérim
Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH)

Une vraie démocratie ne peut s'exercer sans la contribution égalitaire des femmes et des hommes dans toutes les sphères de la vie politique, sociale, économique et culturelle. Cette contribution va au-delà de l'égalité numérique : « Elle implique la participation des femmes à la prise de décision, au partage du pouvoir et à l'imputabilité. » [1]

Il est de notoriété publique que le milieu de la construction est davantage un milieu d'hommes que de femmes. Or, je crois que le milieu de l'habitation communautaire a permis à de nombreuses femmes de modifier le paysage, tant par le développement, que par la gestion des OSBL d'habitation. Nous retrouvons dans le giron de la famille du logement social et communautaire, de plus en plus de femmes, que ce soit à la direction, comme agente de projet dans les groupes de ressources techniques ou comme directrice d'OSBL. Nous retrouvons également plus de femmes impliquées dans les milieux du développement des quartiers ou encore des municipalités.

[...] je crois que le milieu de l'habitation communautaire a permis à de nombreuses femmes de modifier le paysage, tant par le développement, que par la gestion des OSBL d'habitation. Nous retrouvons dans le giron de la famille du logement social et communautaire de plus en plus de femmes, que ce soit à la direction, comme agente de projet dans les groupes de ressources techniques ou comme directrice d'OSBL. Nous retrouvons également plus de femmes impliquées dans les milieux du développement des quartiers ou encore des municipalités.

Il faut dire que les différentes lois ou stratégies d'intervention visant la parité homme-femme dans l'ensemble des milieux ont largement contribué à la venue des femmes dans notre milieu. Pour illustrer ce propos, nous n'avons qu'à nous référer à la proportion des hommes versus celle des femmes siégeant au conseil d'administration de la Sociéte d'habitation du Québec (SHQ). En 1997, ce dernier était composé de huit membres exclusivement masculins, auquel se joignait également le directeur général qui était, lui aussi, un homme. Aujourd'hui, en 2013, la composition du conseil d'administration de la Société est de neuf membres, incluant le président-directeur général, et l'on y retrouve quatre femmes et cinq hommes. Cela aura pris plus de quinze ans pour arriver à cette parité. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), quant à elle, a un conseil d'administration de dix membres, dont le président de la Société et nous retrouvons au sein de ce conseil seulement quatre femmes. Il reste encore du chemin à parcourir, mais il semble que nous sommes sur une bonne lancée.

Cette contribution va au-delà de l'égalité numérique : « Elle implique la participation des femmes à la prise de décision, au partage du pouvoir et à l'imputabilité. »

La présence de femmes au sein des différentes instances de développement et de direction d'organismes n'est sûrement pas étrangère à la reconnaissance des particularités du besoin des femmes en matière de logement et de leur invisibilité au niveau de l'itinérance. En effet, nous retrouvons, de plus en plus, de rapports qui font ressortir les besoins spécifiques pour les femmes immigrantes; le lien entre femmes monoparentales, logement et pauvreté; et j'en passe!

Fait intéressant : nous avons réussi à dépasser les fonctions typiques du « prendre soin » et de « l'utilisatrice de services ». Nous réussissons, de plus en plus, à marquer le développement et les grandes orientations, nous devenons non seulement plus visibles, mais également plus actives dans la prise de décisions et dans l'exercice du pouvoir en matière d'habitation sociale et communautaire.

[1] *VILLE DE MONTRÉAL-DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE DU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL, DE LA QUALITÉ DU MILIEU DE VIE ET DE LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE. Politique - Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal, [En ligne], 2008. [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/FEMMES_VILLE_FR/MEDIA/DOCUMENTS/POLITIQUE_F_H.PDF](consulté le 27 mars 2013).*

De retour en piste pour un nouveau mandat

Par Myrtha Laflamme, présidente du CA
Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH)

Eh bien oui! Je suis de retour comme présidente du Réseau québécois des OSBL d'habitation! J'ai une vague impression que plus ça change, plus c'est pareil… Car les dossiers qui nous préoccupent reviennent tout le temps. Le soutien communautaire, le refinancement, la certification, etc. « Il y a de l'eau qui a coulé sous les ponts », mais il ne faut pas qu'elle soit trop chaude (sic).

Soutien communautaire

En novembre 2007, le Gouvernement du Québec a adopté le Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social. Cette mesure intersectorielle est le résultat d'une longue négociation entre la SHQ et le MSSS ainsi que plusieurs partenaires du logement social, notamment les regroupements. Il importe de continuer à veiller au grain pour voir grandir cette entente, car rien n'est jamais acquis.

Planification stratégique

Le RQOH traverse actuellement une période de planification stratégique. C'est une occasion de travailler avec les réalités actuelles, de se projeter dans l'avenir et de dépoussiérer un peu notre Réseau! Déjà, une rencontre sur deux jours a été organisée, au cours du mois du mars, entre différents acteurs des fédérations régionales et du RQOH afin de discuter des orientations et des priorités de notre regroupement pour les prochaines années. Les échanges que nous avons pu y avoir ont été riches en idées et en projets. Nos troupes sont maintenant plus motivées que jamais et nous avons bien hâte de vous présenter officiellement le résultat de nos réflexions. À suivre!

« Je souhaite la mobilisation d'une équipe de travail, autant le CA que les employées, pour atteindre nos objectifs les plus chers. Faire une différence pour le bien-être de chacun et chacune. Se concentrer sur pourquoi nous sommes là. Dépasser les intérêts corporatistes, les guerres de pouvoir et se centrer sur la tâche. Il y a tellement de besoins à répondre. Retroussons nos manches et avançons! »

Un bulletin spécial… Et des participantes tout aussi spéciales

RésidantEs, travailleusEs, bénévolEs... Elles sont plusieurs à avoir répondu à notre appel et à avoir accepté de partager généreusement leur histoire et leur point de vue sur l'habitation communautaire, pour ce numéro spécial du bulletin LE RÉSEAU. Vous y retrouverez, donc, une représentation éloquente de l'« empowerment » au féminin dans nos diverses communautés québécoises.

Notons également la participation à ce numéro du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) qui a accepté, à notre grand bonheur, de signer un texte. Un merci spécial à nos collaboratrices et participantes, sans qui, ce numéro n'aurait jamais été possible.

Notez, Messieurs, que, bien qu'il s'agisse d'un numéro PAR les femmes et dédié aux femmes, le bulletin s'adresse à tous! Je vous invite à vous en inspirer et, pourquoi pas, à le partager et à en commenter le contenu sur notre page facebook.com/ReseauQuebecoisOsblHabitation De belles discussions à venir..

Mille mercis

En terminant, je tiens à souligner le beau travail réalisé au cours du dernier mandat au RQOH par Isabelle Leduc, comme présidente, ainsi que par les administrateurs et les employés. Tous, ensemble, forts de notre volonté et de nos expertises, nous sommes prêts pour écrire la suite.

[…] les dossiers qui nous préoccupent reviennent tout le temps. Le soutien communautaire, le refinancement, la certification, etc. « Il y a de l'eau qui a coulé sous les ponts », mais il ne faut pas qu'elle soit trop chaude (sic).

CA 2013 du RQOH

Myrtha Laflamme, FROH
Présidente

Gervais Darisse, FOHBGI
Trésorier

Mélanie Clermont, FROHQC
Administratrice

Jacques Lavoie, FROHQC
Administrateur

Francine Moreau, FOHM
Administratrice

Isabelle Leduc, FOHM
Vice-présidente

Martin Bécotte, FROHM
Secrétaire

Haïdée Ouellet, FLOH
Administratrice

Richard Maziade, FROHMCQ
Administrateur

Yvon Lallier, régions non fédérées
Administrateur

Vacant, ROHSCO
Administrateur-trice

La pauvreté et les problèmes de logement : **une affaire de femmes?**

Par Véronique Laflamme
Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)

Dans les 10 dernières années, le Québec a subi une pénurie de logements locatifs. Celle-ci est encore dramatique dans certaines régions comme l'Abitibi et la Côte-Nord. Cette crise a laissé des traces profondes et les locataires en vivent, jour après jour, les conséquences : discrimination, logements trop chers, trop petits et en mauvais état. Les femmes sont elles plus concernées par ces problèmes que les hommes? Malheureusement oui, même si leur situation économique s'est améliorée au cours de la dernière décennie.

D'abord, les femmes sont plus nombreuses à être locataires (50 % des femmes le sont, versus 32 % pour les hommes). Par le fait même, elles sont particulièrement affectées par la pénurie et plus nombreuses à être aux prises avec les problèmes que vivent les locataires sur le marché privé. Elles courent aussi davantage de risques de se retrouver en difficulté financière, en raison du coût de leur logement.

Les problèmes de logement constituent une des manifestations majeures de la pauvreté des femmes. Comme dans l'ensemble de la population, parmi les ménages locataires, les femmes sont plus pauvres que les hommes : le revenu médian des ménages ayant une femme comme principale source de revenus est inférieur de 29 % (soit de 7 500 $ par année) à celui des hommes. Cela explique qu'elles soient plus nombreuses à consacrer une part trop élevée de leur revenu pour se loger. En 2006, 260 950 ménages dont le principal soutien financier était une femme, c'est-à-dire 40,1 %, d'entre eux, payaient plus que la norme de 30 % de leur revenu en loyer. Chez les hommes, ce pourcentage était de 30,8 %. Les femmes seules étaient encore plus mal prises : elles étaient plus de la moitié à consacrer plus de 30 % de leur revenu pour se loger et le quart à y mettre plus de 50 %. Quant aux femmes locataires cheffes de famille monoparentales, même si leur situation s'est améliorée, entre autres en raison de la bonification des programmes de soutien aux enfants et à la famille, elles sont, elles aussi, plus nombreuses à devoir consacrer une part démesurée de leur revenu au loyer. En 2006, elles étaient 44 830 dans cette situation, comparativement à 6 155 familles monoparentales dont le chef était un homme.

À l'échelle du Québec, le taux de logements inoccupés est encore sous le taux d'équilibre de 3 %. Partout, les logements de trois chambres à coucher et plus en bas de 700 $ sont pratiquement introuvables. Dans un contexte de pénurie persistante de logements à bas loyers, les problèmes de logements sont décuplés. Même si l'on consacre 30, 50, voire 80 % de son revenu pour se loger, on n'est même pas certaine de trouver un logement qui correspond à nos besoins. Les familles doivent parfois accepter des partages de logements plus ou moins heureux, s'entasser dans des logements trop petits ou demeurer dans des logements mal entretenus, voire insalubres. Depuis 2000, le coût des logements a augmenté en flèche, beaucoup plus vite que l'indice des prix à la consommation. À titre d'exemple, le loyer moyen d'un 4 ½ a augmenté de 43,1 % à Québec et de 39,1 % à Montréal! Si l'on additionne ce problème aux effets de la crise économique, il n'est pas difficile de comprendre pourquoi l'incapacité de payer affecte de plus en plus de locataires. La cherté des logements a des conséquences directes sur celles qui la vivent : pour pouvoir payer le loyer, on se prive de nourriture pour faire manger les enfants, on se passe de médicaments et d'autres soins de santé, on cumule les *jobines* précaires à rabais, on court les comptoirs alimentaires. La santé et la sécurité de trop nombreuses femmes sont ainsi menacées.

La crise a de multiples autres facettes. La rareté des logements est propice à la discrimination dans l'accès au logement dont sont notamment victimes les mères de famille et les femmes appartenant à une minorité visible. La pénurie a aussi des effets particulièrement dramatiques pour les femmes victimes de violence conjugale. Certaines se maintiennent dans des situations de violence, faute de pouvoir en sortir. Des femmes hébergées dans des maisons d'hébergement ne peuvent en sortir parce qu'elles ne trouvent pas un logement convenable à un prix qu'elles puissent payer. Pendant ce temps, d'autres femmes qui ont un urgent besoin d'être hébergées sont condamnées à attendre, au risque de rester dans des situations de violence. Des femmes à faible revenu en situation de vulnérabilité vont parfois se faire demander, par leur propriétaire, d'offrir des faveurs sexuelles en échange d'une partie de loyer. De plus en plus de femmes vivent l'itinérance.

Il est clair que le marché privé, pour lequel l'immobilier est un *business*, permet de moins en moins à tous et à toutes d'avoir un toit de qualité sur la tête, sans que tout notre revenu y passe. Sa réponse à la crise persistante? Construire des logements de luxe et des condos. Pourtant les besoins des locataires sont énormes : déjà, en 2006, 203 085 d'entre eux et elles payaient plus que la moitié de leur revenu pour se loger et 87 075, plus de 80 %. Pour le FRAPRU, le logement est avant tout un droit, plutôt qu'une marchandise. La solution pour que ce droit soit effectif est de sortir le logement du marché privé et de construire du logement social, sous toutes ses formes (des coopératives, des organismes sans but lucratif et, de nouveau, des HLM). Afin de pouvoir répondre à tous les besoins, ça prend des investissements substantiels et à long terme. Le FRAPRU revendique 50 000 nouveaux logements en cinq ans. Cela représente le strict minimum, puisqu'à moyen terme, le FRAPRU souhaite qu'on double le nombre de logements sociaux au Québec. Alors que certaines sociétés ont fait le choix de donner prépondérance au logement social, celui-ci n'occupe que 11 % de l'ensemble du parc de logements locatifs québécois. Évidemment, c'est un pas important pour lutter contre la pauvreté, mais ce n'est pas suffisant. Pour ce faire, on doit assurer à tous et toutes un revenu décent : augmenter le salaire minimum, augmenter l'aide sociale et mettre fin aux catégories entre aptes et inaptes, arrêter le détournement des pensions alimentaires aux personnes aux études et à l'aide sociale...

Pour plus d'informations, consultez le www.frapru.qc.ca ou notre page facebook.com/frapru.logement

Selon les informations fournies par les rapports annuels sur le marché locatif de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION
ASSURANCE VIE, SANTÉ ET VOYAGE
Ayez le bien-être de vos employés à cœur !
Dale Parizeau Morris Mackenzie, fier partenaire du Réseau Québécois des OSBL d'habitation, vous offre la possibilité d'adhérer à un programme complet et à prix compétitif :
› Assurance-vie
› Assurance Mort ou Mutilation par accident (MMA)
› Assurance-invalidité
› Assurance maladies graves
› Assurance maladie complémentaire
› Assurance Soins Dentaires
Communiquez avec M. Bertrand Baril, conseiller en régimes d'assurance collective
1 800 361-8715 (poste 6466)
dpmm.ca
Dale Parizeau Morris Mackenzie
CABINET DE SERVICES FINANCIERS

Adresse + soutien communautaire = **plus de stabilité résidentielle**

Par Jasmine Montplaisir, responsable de l'analyse politique
Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH)

Nous savons depuis longtemps que la pauvreté touche différemment les femmes et les hommes et qu'elle a un impact direct sur la vie d'une personne, d'un ménage, d'une famille, sous tous les angles : la santé, l'éducation, la sécurité, l'alimentation, etc. Sur le logement, aussi.

La pauvreté et la précarité économique engendrent la précarité en logement. Le manque de revenus suffisants et l'augmentation du coût de la vie, en particulier celui des denrées alimentaires, de même que la tarification des services publics (augmentation des coûts du transport collectif et de l'électricité, par exemple) limitent la part de budget disponible pour le loyer et les autres besoins.

On sait aussi, depuis longtemps, que les femmes sont plus sujettes à la précarité économique. Des réalités demeurent : le salaire moyen des femmes est plus bas que celui des hommes, les femmes sont plus nombreuses à travailler au salaire minimum, à occuper des emplois peu rémunérés et précaires, les femmes sont davantage sujettes que les hommes à avoir des parcours professionnels discontinus parce qu'elles doivent prendre soin des enfants et des personnes dépendantes, etc.

Par ailleurs, dans un contexte où les mises en chantier de logements locatifs se font rares, limitant le développement du parc de logements locatifs disponibles et donc une augmentation des prix des loyers, dans un contexte où les mises en chantier de condos se multiplient, amplifiant le phénomène d'embourgeoisement des quartiers centraux, surtout dans les milieux urbains, les ménages québécois à faible revenu trouvent de plus en plus difficilement chaussure à leur pied. Et les femmes, plus à risque d'éprouver une situation économique précaire, sont les premières à en subir les contrecoups.

De la précarité en logement à l'itinérance

D'une situation de précarité en logement à une situation d'itinérance, il y a un pas qui n'est pas systématiquement franchi, heureusement. Néanmoins, un phénomène saute aux yeux : l'itinérance féminine est en hausse constante et les ressources communautaires qui s'y consacrent peinent à répondre aux besoins de ces filles et de ces femmes.

« Une étude sur la fréquentation des refuges de Montréal situe la perte de son logement comme la principale raison évoquée par les femmes pour recourir à une ressource d'hébergement. C'est le cas de 42 % des itinérantes contre 32 % chez les itinérants. » [1]

« De nouvelles femmes arrivent dans les ressources communautaires en demandant humblement à manger et à se vêtir. Elles ont souvent occupé des emplois et ont vécu en logement jusqu'à tout récemment. » [2]

« C'est quand les femmes ont épuisé toutes leurs ressources et tous les milieux, même les plus violents, qu'elles aboutissent à la rue. » [3]

Des solutions sur mesures

« Perdre son logement est souvent la porte d'entrée dans la rue. À l'inverse, accéder à un logement peut nous en sortir. » [4]

Les organismes qui interviennent directement avec les femmes itinérantes ou à risque d'itinérance identifient l'augmentation de l'offre de logement social comme une des mesures centrales et essentielles pour lutter contre l'itinérance. Pour une femme qui a vécu sans domicile fixe, un hébergement temporaire est très souvent utile pour retrouver un équilibre et pour enclencher un processus visant à sortir de l'itinérance. Mais pour sortir durablement de l'itinérance, encore faut-il que le passage en hébergement temporaire puisse déboucher sur des solutions de logements permanents, subventionnés, sécuritaires et adaptées à la réalité et aux besoins de ces femmes. En ce moment, trop de femmes sont encore victimes du syndrome de la porte tournante, c'est-à-dire qu'il manque cruellement de logements permanents subventionnés pour accueillir ces femmes et éviter qu'elles ne soient happées de nouveau dans le cercle « pauvreté ⇨ précarité en logement ⇨ perte de domicile fixe ⇨ itinérance ». [5]

En plus des multiples impacts sociaux bénéfiques, l'attribution d'un logement permanent subventionné, pour une femme en difficulté, peut engendrer des effets positifs importants, à court et long terme :

- Sortir la personne des dangers de la rue;
- Lui redonner une place dans la société et plus de dignité, de fierté;
- Faciliter l'accès à ses droits sociaux;
- Faciliter les démarches nécessitées par l'état de santé de la personne;
- Lui ouvrir une porte vers un projet de vie;
- Et bien d'autres.

Plus de stabilité résidentielle

Plusieurs OSBL d'habitation choisissent d'offrir du soutien communautaire aux locataires qu'ils logent afin de les soutenir en cas de besoin et de favoriser leur stabilité résidentielle. À cet effet, une diversité de moyens est déployée par les intervenants en soutien communautaire, allant de l'intervention en situation de crise à la référence vers des ressources publiques ou communautaires, mais surtout par le développement d'un espace communautaire dans les milieux de vie, en vue d'une appropriation par le/la locataire de ses espaces de vie (son logement, son immeuble, son quartier, etc.). Quoi de plus adapté pour aider une femme en situation de pauvreté, isolée ou en difficulté? Des solutions efficaces existent, misons sur elles!

[1] LABIT, ANNE. L'habitat solidaire, CAIRN, [En ligne], [www.cairn.info/article_p.php?ID_ARTICLE=MULT_037_0247] (consulté le 18 février 2013).
[2] FRAPRU, Femmes, logement et pauvreté, 2010.
[4] LA RUE DES FEMMES. État de situation de l'itinérance des femmes à Montréal en 2011, [En ligne], 2011. [www.laruedesfemmes.org/sites/laruedesfemmes.org/files/L%27itin%C3%A9rance%20au%20f%C3%A9minin%2007-06-2011.pdf] (consulté le 22 février 2013).
[4] Idem
[5] LA RUE DES FEMMES. État de situation de l'itinérance des femmes à Montréal en 2011, [En ligne], 2011. [www.laruedesfemmes.org/sites/laruedesfemmes.org/files/L%27itin%C3%A9rance%20au%20f%C3%A9minin%2007-06-2011.pdf] (consulté le 22 février 2013).

Mon logement, bien plus qu'un toit!

Témoignage anonyme via facebook.com/ReseauQuebecoisOsblHabitation

La toute première fois que j'ai entendu parler des OSBL d'habitation, j'étais à la recherche d'un logement, nouvellement séparée, avec mes deux fistons de trois ans et six mois, en congé de maternité et à la recherche d'une garderie afin de pouvoir retourner travailler au plus vite... Je connaissais un peu les coopératives et j'appelais partout pour m'inscrire sur une liste d'attente pour obtenir un logement en COOP. Par hasard, quelqu'un m'a donné les coordonnés de la fédération régionale des OSBL d'habitation de ma région. J'ai appelé et laissé mes coordonnées. Puis, à ma grande surprise, quelques jours plus tard, j'ai été convoquée à une entrevue pour un logement… Et j'ai été choisie! Quel bonheur! En entrant dans mon nouveau chez moi, je suis tombée en amour! Il était, de loin, le plus beau logement que j'ai eu et, pourtant, j'en ai eu plusieurs qui me coûtaient très chers!

Lorsque j'ai aménagé, je suis arrivée dans un monde tout à fait nouveau pour moi, mais auquel j'ai rapidement pris goût. Pendant plusieurs années, je me suis impliquée comme trésorière de l'OSBL dont j'étais locataire. En plus d'apprendre la gestion d'un immeuble, cela m'a permis de rencontrer plusieurs femmes dans la même situation que la mienne. Pour une fois, avoir des enfants n'était pas un problème, mais plutôt un avantage! Quelques locataires ont même été les gardiennes de mes enfants, quand je travaillais le soir ou la nuit. J'avais confiance en mes voisins et voisines, car, dans un OSBL, on se croise souvent, on discute quelques minutes et l'on se sent entouré! À cette époque, bien que je travaillais dans une institution financière depuis déjà plusieurs années, j'avais l'impression de tourner en rond. J'avais besoin de changement, de faire quelque chose de gratifiant. Grâce à mes connaissances acquises, comme administratrice et trésorière, mon besoin de changement de carrière a pu se concrétiser : j'ai eu l'incroyable chance d'obtenir un emploi à la même fédération régionale d'OSBL d'habitation que celle avec qui, des années auparavant, j'étais entrée en contact lors de ma recherche de logement!

J'ai maintenant la chance de pouvoir supporter les OSBL d'habitation et les bénévoles qui y travaillent. Je les comprends et je connais la fierté de veiller à ce que la gestion de l'endroit où l'on habite soit bien faite. Je connais ce besoin de vouloir que d'autres en profitent aussi puisque je me rappelle à quel point ce fut bénéfique dans ma vie. De plus, comme ce sont des locataires qui gèrent l'immeuble, les besoins sont mieux compris et les décisions prisent pour améliorer la vie du plus grand nombre de ses locataires. Les immeubles sont ainsi bien entretenus et, quand une réparation doit être faite, pas besoin d'attendre sans fin un propriétaire qui ne souhaite qu'encaisser son chèque de loyer.

Être locataire d'un OSBL apporte un grand sentiment d'appartenance. Être bénévole dans un OSBL apporte une grande fierté. Il y a tant de choses à apprendre sur la gestion d'immeuble, mais sur soi-même aussi! Être travailleuse pour des OSBL apporte un travail gratifiant qui permet d'aider d'autres personnes. Je sens maintenant que je fais une différence.

Les OSBL d'habitation, un monde que je côtoie depuis maintenant 8 ans et que je vais côtoyer pour de nombreuses années encore!

Des ressources **pour s'en sortir**

Merci à Luc Blackburn, coordonnateur
Fédération régionale des OSBL d'habitation du Saguenay, Lac St-Jean, Chibougamau, Chapais et Côte-Nord (FROH)

Centre féminin du Saguenay

Le Centre est une maison d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et pour les femmes en difficulté accompagnées, ou non, de leurs enfants. Il bénéficie d'une subvention pour 11 lits, mais peut tout de même héberger jusqu'à 16 personnes. Dans la dernière année, 125 femmes et 39 enfants ont été accueillis, et ce, sur une moyenne de séjour de plus de 21 jours. En plus de l'hébergement, l'organisme offre de l'accueil, de l'intervention téléphonique individuelle et de groupe, des services de suivis externes, ainsi que des ateliers d'informations s'adressant à un public plus large dans une optique de sensibilisation et de prévention.

Maison des Femmes de Baie-Comeau

La Maison accueille des femmes victimes de violence conjugale, avec ou sans enfant. Celles-ci y trouveront toujours, sécurité et hébergement. Membre du Regroupement des maisons d'hébergement des femmes victimes de violences conjugale, l'organisme s'est doté, il y a déjà plusieurs années, de la charte féministe du regroupement et utilise une approche globale visant les rapports égalitaires. Au sein de la Maison, un climat d'échange et d'entraide est favorisé. Le travail auprès des femmes consiste à leur apporter du support et de l'outiller afin de mieux comprendre sa situation et l'origine sociale de cette violence.

La Maison des Femmes encourage chaque femme à reconnaître ses capacités, ses points forts, dans le but de l'aider à faire des choix, pour elle et ses enfants. Cette démarche s'effectue dans le respect et mise sur les forces de chacune.

Maison Anita Lebel

L'organisme est une maison de 2e étape pour femmes ayant vécu de la violence conjugale accompagnée, ou non, de leurs enfants. Ce lieu vise à permettre aux résidantes, ayant choisi de mettre un terme au cycle de la violence suite à un cheminement personnel, d'amorcer une réorganisation personnelle. La Maison offre de l'hébergement à long terme, du support, des rencontres individuelles et en groupes, ainsi que des activités pour briser l'isolement et créer un réseau de soutien.

La Maison d'Ariane, accompagnement et militantisme depuis 1985

Par Vincent Gamache, responsable du soutien communautaire
Fédération de Laval, Laurentides et Lanaudière des OSBL d'habitation (FLOH)

Vous pouvez rejoindre S.O.S. Violence Conjugale au 1 800 363-9010

Il s'agit d'un service d'appel téléphonique pour la province destiné aux victimes de violence conjugale, et ce, en tout temps.

La FLOH a rencontré la coordonnatrice de la Maison d'Ariane, Fannie Roy, œuvrant auprès des femmes victimes de violence conjugale et vous a concocté un portrait de la maison d'hébergement et des femmes bénéficiaires de leurs services.

La Maison d'Ariane a comme mission d'accompagner les femmes et leurs enfants dans leur reprise de pouvoir sur leur vie dans un contexte de violence conjugale et de militer pour irradier cette problématique sociale. La Maison, localisée à St-Jérôme, compte 17 chambres, des intervenantes en service 24/7 et des services d'accompagnement et de suivi qui prennent plusieurs formes. Fondée en 1985, par des femmes bénévoles de la communauté et pour des femmes en difficultés, la Maison s'est ensuite spécialisée pour les victimes de violence conjugale et a développé plusieurs services, depuis les dix dernières années.

[Elle] explique que certaines décident de rester avec leur conjoint pour de multiples raisons, dont bien souvent la grande pauvreté qui les attend. Il est important de soutenir les femmes, quel que soit leur choix, et d'éviter de les juger.

Des défis majeurs

On s'aperçoit rapidement que les défis sont importants malgré la progression impressionnante des dernières années. Les femmes qui arrivent à la maison d'hébergement travaillent sur un plan d'intervention et sont accompagnées par une intervenante. La période d'hébergement étant très courte, de 24 heures à deux mois et demi, se trouver un logement s'avère un rude combat dans une société où le logement est un besoin primordial pour avoir, chez l'individu, un réel pouvoir d'agir sur sa vie.

Or, ces femmes sont toujours dans des situations financières précaires lorsqu'elles quittent un conjoint violent. Se trouver un logement est source d'adversité, mais la situation se complique davantage lorsqu'on fait un portrait de ces femmes avec des prestations d'aide sociale qui ne sont pas indexées depuis un long moment, le salaire minimum qui augmente à un pas de tortue et la division sexiste du marché de l'emploi où les femmes sont très souvent pénalisées par leurs conditions de travail. Ceci est immense pour des femmes couramment confinées à des rôles typiques, qui se sont oubliées pendant plusieurs années. Il est capital de greffer au profil les conséquences personnelles d'une victime de violence conjugale : perte de confiance et d'estime de soi, problèmes physiques et parfois de santé mentale.

Lorsque les femmes évaluent leur option, avec la pauvreté à la porte, cela fait peur... Très peur. Fannie Roy explique que certaines décident de rester avec leur conjoint pour de multiples raisons, dont bien souvent la grande pauvreté qui les attend. Il est important de soutenir les femmes, quel que soit leur choix, et d'éviter de les juger.

Des pistes de solutions

La mobilisation, la prévention, la pression politique sont toutes des actions portées à la Maison d'Ariane afin d'éventuellement irradier l'horreur de la violence conjugale, mais y a-t-il d'autres pistes pouvant aider ces femmes? Fannie Roy ne cesse d'insister sur le besoin de logements sociaux dans le secteur des Laurentides. La coordonnatrice de La Maison d'Ariane aimerait voir une maison d'hébergement, dans le secteur des Laurentides, de plus longue durée avec des intervenant-e-s qui soutiennent les locataires afin de les aider à se maintenir en logement. Ceci réduirait le sentiment de vertige causé par le fait de vivre seule en logement, en plus de permettre aux femmes de vivre une expérience positive et sécuritaire.

La Maison d'Ariane initie un mouvement pour répondre à la problématique des femmes victimes de violence conjugale, mais l'écart à pallier doit cependant venir de plusieurs niveaux, comme on l'a abordé précédemment.

La coordonnatrice de La Maison d'Ariane aimerait voir une maison d'hébergement, dans le secteur des Laurentides, de plus longue durée avec des intervenant-e-s qui soutiennent les locataires afin de les aider à se maintenir en logement.

Mon Squat à moi

Témoignage anonyme
Merci à Maxime Dubé, coordonnateur à l'intervention, Squat Basse-Ville

Essoufflé, puis étouffé, par le manque de financement, le Squat Basse-Ville, un OSBL de Québec qui offrait depuis près de 10 ans de l'hébergement volontaire, temporaire et à long terme à des jeunes de 12 à 25 ans en difficulté, en plus de consulter et de guider dans leur réinsertion sociale des centaines d'enfants, a dû fermer ses portes, le 18 février dernier.

Peu de temps avant cet événement très médiatisé, une jeune résidante du Squat Basse-Ville a accepté de se confier à nous. Criant de vérité et sans détour, son courageux témoignage dénote l'importance d'un « chez-moi », et ce, même chez les très jeunes. Tout en rappelant le travail extraordinaire qui est effectué, chaque jour, par les intervenants, il lève le voile sur le manque de ressources et la situation précaire dans laquelle se trouvent de nombreux organismes communautaires.

Lorsque j'étais jeune, mon père me battait. Un jour, je suis allée me réfugier sur un parvis d'église. Une dame m'a trouvée et a contacté des policiers. Ceux-ci m'ont conduite au SQUAT Basse-Ville. J'avais 12 ans. Même si c'était ma première fois au Squat, j'ai tout de suite trouvé que c'était un endroit où je m'y sentais en sécurité et où les intervenants pouvaient me venir en aide. Par la suite, j'y suis allée, quelques fois, lorsque je fuguais de chez mon père ou, plus tard, du Centre jeunesse. Aussi, un peu plus vieille, je venais à l'occasion en visite et je prenais part aux activités du Squat, comme bénévole.

Malgré tout, avant d'habiter un des logements sociaux de l'organisme, ma vie était une horreur. J'étais dans la rue. Je n'avais pas d'endroit où habiter. J'ai été au Centre Jeunesse de 12 à 17 ans et avant mon placement, mon père me battait et me violait. Mon milieu familial était malsain. Je consommais plusieurs drogues : coke, pot, speed, etc. Puis, lorsque j'étais dans la rue, je consommais plusieurs drogues dures : crack et héroïne.

Depuis que j'habite un logement social au Squat Basse-Ville, ça va beaucoup mieux. Je fais des démarches pour retourner à l'école. Avant, je n'aurais pas cru cela possible! Je fais également des démarches concernant mon impulsivité. Je prends encore de la drogue, par moment, mais beaucoup moins régulièrement. Aujourd'hui, je me sens mieux dans ma peau. J'ai enfin un chez-moi.

Le SQUAT Basse-Ville est devenu une famille pour moi. On se soutient tous. Les intervenants sont, pour moi, plus que des intervenants. Je me sens en sécurité dans mon logement. Là-bas, je n'ai pas peur de me faire violer ou de me faire battre.

Le SQUAT Basse-Ville m'a sauvé la vie et m'a aidée à régler certaines problématiques, telles que la prostitution, la délinquance, etc. Il m'a retirée de la rue pour me donner la chance dont j'avais besoin pour m'en sortir.

HOMMES ET FEMMES, ÉGAUX FACE À L'HABITATION?

NOUS CROYONS QUE NON.

AU CANADA, LES FEMMES SONT PROPORTIONNELLEMENT PLUS NOMBREUSES À ÉPROUVER DES BESOINS IMPÉRIEUX EN LOGEMENT.

19%

Pourcentage de ménages canadiens dirigés par une femme éprouvant des besoins impérieux en matière de logement.

9%

Pourcentage de ménages canadiens dirigés par un homme éprouvant des besoins impérieux en matière de logement.

Qu'est-ce que des besoins impérieux en matière de logement?

On dit d'un ménage qu'il éprouve des besoins impérieux en matière de logement lorsque son habitation est non conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille ou abordabilité) ET si le loyer médian des logements acceptables sur le marché local correspond à 30%, ou plus, de son revenu avant impôt.

En 2006, on a estimé à 1 439 073 le nombre de ménages canadiens qui éprouvaient des besoins impérieux en logement, ce qui représentait 12,7% de la population.

15%

des ménages monoparentaux dont le principal soutien financier est le père éprouvent des besoins impérieux en logement.

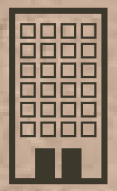

29%

des ménages monoparentaux dont le principal soutien financier est la mère éprouvent des besoins impérieux en logement.

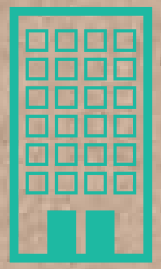

19%

des ménages masculins composés d'une seule personne éprouvent des besoins impérieux en logement.

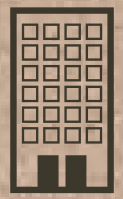

25%

des ménages féminins composés d'une seule personne éprouvent des besoins impérieux en logement.

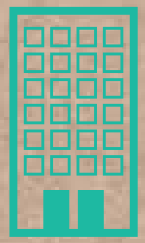

AU CANADA, LES FEMMES QUI SOUTIENNENT FINANCIÈREMENT UN MÉNAGE SONT PROPORTIONNELLEMENT PLUS NOMBREUSES À ÉPROUVER DES BESOINS IMPÉRIEUX EN LOGEMENT.

Qu'est-ce qu'un problème d'abordabilité du logement?

On dit d'un ménage qu'il est affecté par un problème d'abordabilité du logement lorsqu'il doit dépenser 30%, ou plus, de son revenu total pour se loger.

En 2006, on denombrait au Québec plus de 712 000 ménages ayant un problème d'abordabilité du logement.

AU CANADA, LES FEMMES ÂGÉES SONT PROPORTIONNELLEMENT

0-14 ans

15%

Ce nombre équivaut à 23% de l'ensemble des ménages québécois, soit près de 1 ménage sur 4.

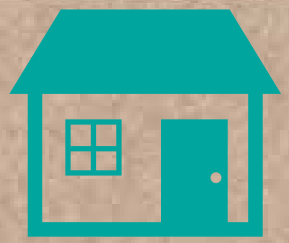

53%

des ménages québécois soutenus par une femme ont un taux d'effort supérieur ou égal à 30%.

47%

des ménages québécois soutenus par un homme ont un taux d'effort supérieur ou égal à 30%.

PROPORTIONNELLEMENT 2X PLUS NOMBREUSES QUE LES HOMMES DU MÊME ÂGE À ÉPROUVER DES BESOINS IMPÉRIEUX EN LOGEMENT.

Pourcentage de la population féminine canadienne dans un ménage ayant des besoins impérieux en logement.

MAIS NOUS Y TRAVAILLONS !

AU QUÉBEC, LE PROBLÈME D'ABORDABILITÉ DU LOGEMENT EST BEAUCOUP PLUS PRONONCÉ CHEZ LES MÉNAGES SOUTENUS PAR DES FEMMES.

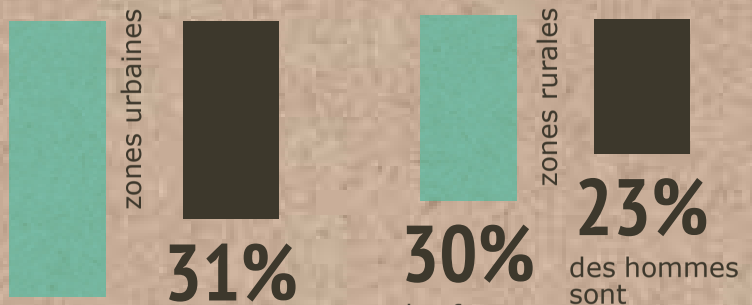

41% des femmes sont affectées par un problème d'aborabilité du logement.

31% des hommes sont affectés par un problème d'aborabilité du logement.

30% des femmes sont affectées par un problème d'aborabilité du logement.

23% des hommes sont affectés par un problème d'aborabilité du logement.

Qu'est-ce qu'un OSBL d'habitation?

Un OSBL d'habitation est un organisme d'action communautaire autonome qui a pour mission d'offrir du logement abordable et sécuritaire à des personnes à faible revenus. Un OSBL d'habitation est constitué en vertu la troisième partie de la Loi sur les compagnies, ce qui en fait une organisation privée (non gouvernementale) à but non lucratif.

Les OSBL d'habitation sont caractérisés par un mode de gestion démocratique, c'est-à-dire qu'ils offrent aux locataires une place dans la gestion de l'organisation : sièges au conseil d'administration, droit de vote des membres de l'organisme aux assemblées générales, etc.

Les OSBL d'habitation constituent une forme de logement social et communautaire, lequel se définit par une formule de propriété collective qui a une mission sociale et ne poursuit aucune finalité de profit.

Le parc des OSBL d'habitation représente près du quart de l'ensemble du parc de logement social de la province. Avec plus de 37 000 logements permanents et plus de 5 400 logements temporaires ou de transition au Québec, les OSBL d'habitation sont maintenant bien implantés sur l'ensemble du territoire.

LES DIFFÉRENTES DONNÉES SPÉCIFIQUES À L'ABORDABILITÉ DU LOGEMENT, L'ÂGE, LE MILIEU DE VIE, LES CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES, ETC. TRADUISENT L'IMPORTANCE DE CONTINUER D'OFFRIR AUX FEMMES DES SOLUTIONS DE LOGEMENT ABORDABLE ET SÉCURITAIRE QUI RÉPONDRONT À LEURS BESOINS ET LEUR RÉALITÉ.

63%

Pourcentage des ménages soutenus par une femme vivant en OSBL d'habitation au Québec.

72%

Pourcentage des ménages soutenus par une femme aînée vivant en OSBL d'habitation au Québec.

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION

750 organismes communautaires d'habitation.
8 fédérations régionales.
1 réseau solidaire. 1 voix.
www.rqoh.com & facebook.com/ReseauQuebecoisOsblHabitation

Sources : Le Point en recherche, SCHL, décembre 2012 « Série sur le logement selon les données du recensement 2006 : Numéro 19 - Conditions de logement des femmes et des filles » ET« Les femmes et le logement : un pas de plus vers l'égalité », rapport réalisé pour la SHQ, Paul Sénécal, 2012.

Discussions et confidences autour d'un café

Par Natacha Arruda , adjointe à la direction, et Martin Bécotte, directeur Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie (FROHM)

Merci à Fleurette Cardinal, trésorière des Habitations Logis Ciel et présidente du Comité logement Rive Sud; Francine Daniel, présidente des Habitations Sambault; Lucie Vallée, trésorière de la Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et des Habitations Aux Baux Soleils; et Laurianne Thibault, secrétaire des Habitations Philomène.

La FROHM a profité du thème abordé par ce numéro du bulletin LE RÉSEAU pour inviter quelques femmes militantes, locataires et membres du conseil d'administration de l'organisme sans but lucratif propriétaire de leur immeuble pour prendre un café et discuter des bénéfices du logement social dans leur vie. Quatre d'entre elles ont accepté notre invitation.

Nous leur avons posé quelques questions, des classiques, rien pour réinventer le genre, mais qui ont permis de belles discussions. Joignez vous à nous, pour un café...

Qu'est-ce que le logement social a changé dans votre vie?

« Pour moi, après 4 années d'implication pour lever de terre notre projet, cela m'a permis d'obtenir un logement. Après avoir pris ma retraite, j'avais dû aller vivre chez ma fille pour me loger. Depuis que j'ai aménagé, à Logis Ciel, j'ai continué de m'impliquer pour redonner aux autres. Ça m'a permis de bouger et de faire beaucoup de choses. » — Fleurette Cardinal

« Moi aussi, avant de déménager aux Habitations Sambault, en 2011, j'avais des difficultés financières. Handicapée depuis 2007, c'était difficile pour moi, physiquement, moralement et financièrement aussi. Avant, j'avais un très bon emploi, j'avais de l'argent, je payais mon loyer et tout était bien. Du jour au lendemain, je me suis retrouvée presque sans revenu. Mon garçon qui grandissait avec des besoins qui grandissaient aussi! Quand j'ai eu mon logement avec la subvention adaptée pour handicapé, ma qualité de vie a beaucoup augmenté, le stress a baissé : financièrement, j'étais plus à l'aise.

J'ai commencé à m'impliquer. Toute ma vie, moi, j'ai été témoin d'injustices sans pouvoir ne rien faire pour les changer, parce que je n'avais pas le pouvoir, la position, l'argent ou l'emploi pour pouvoir faire un changement. Quand je suis arrivée aux Habitations Sambault, je me suis aperçue que c'était nous qui gérions et qui aidions les gens à avoir une meilleure qualité de vie. Alors, je me suis dit : la voilà ma chance d'aider des personnes! De voir des petits changements dans la vie des autres qui font une différence à long terme, ça me motive.

J'ai découvert le communautaire. Avant, je faisais comme tout le monde : fais ta petite affaire et je vais faire ma petite affaire. Je n'étais pas au courant qu'il y avait autant de difficulté, de misère, de gens qui vivaient des choses difficiles et d'être témoin de ça, de pouvoir faire un changement pour certaines personnes, c'est gratifiant. Tout ça m'a amenée à me surpasser et développer des capacités que je ne connaissais pas, que je n'avais pas développées. Une chose que je trouve importante de ce qu'on fait nous autres, c'est justement de continuer ce que les autres ont fait avant… Il y a des gens qui se sont dévoués corps et âme pour construire des logements sociaux, pour militer; et nous autres, on prend la relève. Moi je le vois comme ça, mais c'est mon rôle à moi. Aux autres de faire en sorte que ça fonctionne. » — Francine Daniel

« Moi aussi, c'est arrivé dans une période difficile! J'ai découvert que j'avais le cancer. Ça a été une période très difficile à accepter, au début, d'être obligée d'obtenir de l'aide sociale. Tranquillement, c'est sûr qu'on finit par s'y adapter, mais moi, j'avais déjà commencé à être dans le communautaire. J'étais membre du conseil d'administration du Centre la Margelle et ça faisait au moins 4 ou 5 ans que je voulais changer de domaine, m'en aller dans le communautaire et aider les gens. Ça a toujours été mon but. Alors quand je suis arrivée aux Habitations La Rémoise, j'ai vu qu'il y avait beaucoup de choses à faire. De savoir qu'on peut, peut-être, apporter quelque chose, c'est formidable! Malheureusement, je n'ai pas eu la chance d'avoir un logement subventionné, mais ce n'est quand même pas cher comme loyer et je ne pense pas que je trouverais un 3 ½ à ce prix là dans le privé. J'aime beaucoup ça et ça me donne le goût, encore, de toujours m'impliquer davantage et davantage. » — Lucie Vallée

« Je suis tombée enceinte à 18 ans. Alors au départ, c'était vraiment juste une aide. Je ne connaissais rien des logements sociaux! C'est ma mère qui avait fait les démarches pour moi. Faire l'inscription et tout le reste… Au départ, je voyais ça juste comme une aide, un logement moins cher… Et l'implication des membres, ça m'intéressait aussi, quand même, mais je ne connaissais pas le fonctionnement! À l'assemblée générale annuelle, on m'a demandé de m'impliquer.

Je me suis impliquée et j'ai découvert un peu qu'est-ce que l'implication des membres. Je me suis rendue compte que les choses bougeaient plus vite quand nous étions impliqués : tant qu'à le faire, ça va aller plus vite le faire par moi-même! J'ai été dans le conseil d'administration. Ça m'a permis d'avoir beaucoup de connaissances. Je suis rendue à 24 ans, mais je suis jeune quand même, donc je suis contente d'avoir découvert ça à cet âge-là. J'ai découvert des qualités que j'avais et que je ne connaissais pas. Avoir un enfant jeune, ça fait que je n'ai plus beaucoup de loisirs. Je n'ai pas de passion en tant que telle, je ne fais pas d'activités, donc les Habitations Philomène, ça me permet de m'impliquer pour quelque chose qui me tient à cœur. J'ai été manifester, l'été passé, pour les logements sociaux. C'était la première fois que j'allais manifester et c'est une cause que j'ai découverte qui me tient à cœur. J'ai aussi connu c'était quoi les logements sociaux ailleurs qu'au Québec. Je suis contente d'avoir milité pour ça, pour la première fois de ma vie. Ça m'a ouvert à connaître des causes. Les nouveaux locataires ne savent pas nécessairement toutes les batailles qu'il y a eu pour avoir des logements sociaux. » — Laurianne Thibault

Quelle aurait été votre situation si vous n'aviez pas habité dans un immeuble de logements?

« J'aurais eu de la misère financièrement, c'est sûr et certain. Je me serais peut-être retrouvée dans la rue justement. Avec l'aide sociale, on ne vit pas vieille. Oui, c'est vrai! J'ai été chanceuse : la solidarité sociale qui me donnait un peu plus que l'aide sociale régulière. Je pense qu'avec l'aide sociale régulière, je n'aurais pas eu le choix d'aller travailler. Je n'aurais pas pu me permettre de prendre une pause. Après la chimiothérapie, j'étais épuisée et fatiguée. Si je n'avais pas eu ça, je ne sais pas ce que j'aurais fait! Je n'aurais pas été capable d'arrêter. Il aurait fallu que je me tue à l'ouvrage, comme on dit. Habiter dans un immeuble de logements sociaux m'a permis de prendre une pause. » — Lucie Vallée

« Où je restais, avant d'arriver aux Habitations Sambault, je payais quand même assez cher. Je n'aurais probablement pas pu rester là. Je me serais sûrement retrouvée dans un petit logement en mauvais état, pas cher, avec une qualité de vie très faible. Malheureusement, je ne peux vraiment pas travailler, à moins de me trouver un travail assis… Mais, je n'avais aucune compétence à l'époque! J'ai toujours travaillé physiquement! Avec mon garçon, ça aurait vraiment été un énorme stress de savoir : qu'est-ce qu'on mange aujourd'hui? Vais-je avoir de l'argent pour payer mon compte d'électricité? Vais-je avoir assez d'argent pour payer mon loyer, avoir des arrangements avec le propriétaire, trouver un emploi? Tout ça, m'a été évité quand je suis arrivée aux Habitations Sambault. Logements de qualité, propres et bien construits. Mon garçon est content d'habiter là. L'environnement est très bien. Nous avons de l'argent pour manger, pour payer les comptes et nous payer des petits loisirs. Quand mon garçon a besoin de vêtements, je peux lui en acheter. Dû à mon handicap, un logement non adapté, pour moi, c'était très difficile. Surtout pour mon dos qui m'empêche de marcher… Pas plus que 2-3 minutes! Où je suis, tout est adapté et c'est beaucoup plus facile pour moi. Oui, c'est dégénératif, mais ça dégénère moins vite. Mon dos est plus reposé et c'est avantageux. Beaucoup d'économie de stress et de quiétude. » — Francine Daniel

« En 2010, je me suis réinscrite au CÉGEP et je me suis séparée. C'est sûr que je n'aurais pas pu aller au CÉGEP. Je n'aurais pas pu continuer mes études. J'ai eu la chance d'avoir une subvention, aussitôt que je me suis séparée. Ça m'a donné une grosse aide! » — Laurianne Thibault

Quels sont les avantages pour vous d'habiter dans un OSBL d'habitation?

« Où nous demeurons, il y a une immense cour avec des modules pour les enfants à l'arrière. Les logements privés sont rarement familiaux. C'est sûr que des fois, vivre proche des gens, comme ça, il peut y avoir des désavantages. Mais moi, c'est quelque chose que j'aime, me retrouver en petite *gang* et jaser. C'est sûr que le *blabla* des voisins, il y en a partout, mais j'aime ça aller au-delà de ça. J'ai un petit sentiment d'appartenance. On se fait des amis. » — Laurianne Thibault

« Ça m'a permis de me faire une petite famille, parce que je suis toute seule, donc, je n'ai pas de famille. Ça m'a permis de sortir de l'isolement. Au début, j'ai trouvé ça difficile, parce que j'étais habituée d'être seule et de faire mes petites affaires. L'OSBL, c'est ce que nous avons en commun les voisins. C'est une structure qui nous permet de nous organiser et de gérer les conflits. Dans les logements privés, les voisins, on n'a rien en commun, aucun outils ou organisation pour gérer les conflits ou pour améliorer la cohabitation et les aires communes. » — Lucie Vallée

> Toute ma vie, moi, j'ai été témoin d'injustices sans pouvoir ne rien faire pour les changer, parce que je n'avais pas le pouvoir, la position, l'argent ou l'emploi pour pouvoir faire un changement. Quand je suis arrivée aux Habitations Sambault, je me suis aperçue que c'était nous qui gérions et qui aidions les gens à avoir une meilleure qualité de vie.

« Moi aussi, ça m'a beaucoup sortie de l'isolement. Avant, j'étais plus une personne sédentaire, seule à la maison à m'occuper de mon garçon. Moi, les gens doivent venir me voir. Avant, je n'allais pas vers les gens, j'attendais qu'ils viennent. Quand je suis arrivée aux Habitations Sambault, j'ai été obligée d'aller voir les gens et de leur parler… Et je me suis aperçue que j'aimais ça! J'aimais avoir un contact avec les gens, ça m'apportait quelque chose. J'aimais m'asseoir en petite gang à l'extérieur, jaser, prendre un café, jouer aux cartes, prendre un verre, me planifier des sorties et des choses comme ça. Des fois, un locataire est seul, il m'appelle et on peut jaser pendant une heure. Il ne me dérange jamais, parce que je sais qu'il a besoin de parler. Je rends des services à d'autres personnes. C'est le *fun* parce que nous avons un retour, on voit les gens contents et ils nous remercient. Notre vie s'améliore et c'est plus juste. » — Francine Daniel

Toujours, **Solid'Aires**

Par Lise Nantel, membre du CA
Habitations Solid'Aires

Merci à Vincent Gamache, responsable du soutien communautaire
Fédération de Laval, Laurentides et Lanaudière des OSBL d'habitation (FLOH)

Dans le cadre de ce numéro, Lise Nantel membre du CA des Habitations Solid'Aires a accepté de partager avec nous pourquoi travailler à répondre aux problèmes liés à la pauvreté des femmes est, pour elle, un incontournable. Ponctué d'anecdotes et d'observations, son témoignage est un vibrant plaidoyer pour l'habitation sociale et le soutien communautaire.

Habitations Solid'Aires a été initié en 2002 par le Centre de Femmes comme moyen de diminuer les conséquences de la pauvreté des femmes. Dès lors, j'ai été invitée à participer à la mise en place du projet. Mon souci était que ce projet puisse appartenir aux femmes et non seulement à quelques intervenantes. Le défi était de taille, mais je crois qu'il a été relevé.

Les premiers ménages ont été accueillis en 2004. L'immeuble de 32 logements, volet famille, dont seize ménages qui bénéficient du Programme de subvention au loyer. Depuis 9 ans, cinquante familles ont habité l'immeuble. Sans avoir de critères favorisant directement les femmes, depuis son ouverture, seulement quatre hommes seuls, deux familles biparentales et un homme monoparental ont fait partie de l'organisme. Tous les autres locataires étaient des femmes seules ou avec enfants. D'ailleurs, au sein des Habitations Solid'Aires, on retrouve habituellement entre 30 et 35 enfants. De ce constat, on peut malheureusement en déduire que, quand le critère de faible revenu est pris en compte, ainsi que celui de la priorité aux personnes victimes de violence conjugale, les femmes sont les grandes gagnantes à la loto des logements à prix économique ou à loyer modique…

Les femmes seules et monoparentales qui se retrouvent aux Habitations Solid'Aires doivent faire face à de nombreux défis que l'on associe généralement au manque de ressources financières et de formation professionnelle. Le principal défi étant de garder l'espoir de s'en sortir grâce à un travail. En effet, dans ce contexte, les obstacles à surmonter sont nombreux : retour aux études, enfants à gérer, absence de transport, lourdes et longues démarches administratives, etc. De quoi en décourager plus d'une! Et ce, sans parler des répercussions que l'on constate sur les enfants : difficultés scolaires, décrochage, comportement difficile, etc.

Néanmoins, elles font preuve de beaucoup de générosité, d'entraide et de souci de leur environnement. Janine qui va porter une soupe à une voisine; Louise qui initie une voisine au jardinage pour la sortir de la solitude; Caroline qui garde l'enfant de l'autre; Suzanne qui donne 20 heures par semaine de présence au bureau; Pauline qui conduit souvent, une ou l'autre, à des rendez-vous; Chantal qui prend en charge l'entretien de l'immeuble; Michelle qui collecte les loyers le premier du mois... Le quotidien aux Habitations Solid'Aires, c'est aussi cette solidarité dans l'adversité.

Alors qu'à leur arrivée, la majorité de nos résidantes vivaient de l'assistance-emploi, aujourd'hui, grâce principalement au soutien communautaire offert, la majorité de ces femmes sont retournées aux études, puis au travail.

Actuellement, toutes les résidantes qui n'ont pas de contraintes au travail sont, d'ailleurs, en emploi! Elles ont amélioré leur qualité de vie, ont pris du pouvoir sur celle-ci et ont une meilleure estime de soi. Le modèle qu'elles donnent à leur enfant s'est donc grandement amélioré.

Alors qu'au début, beaucoup de femmes restaient isolées, grâce à l'initiative de certaines qui ont su aller vers les autres et aux activités communautaires, leur solitude a beaucoup diminué et souvent leur santé s'est améliorée.

Alors qu'au début, avec plus d'une trentaine d'enfants et d'ados, nous avions souvent des situations de vandalisme et des problèmes de toutes sortes qui se concluaient, trop souvent, par des interventions policières, aujourd'hui, il est très rare que l'on vive ce type de situations. De plus, l'aide aux devoirs offerte aux jeunes et les activités sociales offertes ont contribué à améliorer leur estime d'eux-mêmes et leurs résultats scolaires, même si tout n'est évidemment pas parfait.

Alors que certaines femmes ne réussissaient jamais à garder un logement, celles-ci demeurent depuis neuf ans aux Habitations Solid'Aires, et ce, tout en respectant bien leurs obligations!

Je crois, donc, fermement qu'en chacune de ces femmes, il y a le potentiel pour que leur vie s'améliore. Il faut simplement leur en donner la possibilité et les accompagner dans leur cheminement! Par contre, — et c'est tout un défi — il est important de toujours garder en tête que nous sommes des accompagnatrices et non des distributrices de services, ce qui est souvent plus facile. Il faut être capable de surmonter nos préjugés et de persévérer… Quand je vois le changement que le fait d'habiter dans notre immeuble a apporté à la vie de beaucoup de ces femmes, il est difficile de ne pas les aimer et de ne pas continuer. Quand Suzanne m'a dit que même si elle gagnait le million, elle ne voudrait pas quitter son logement… Quand j'entends des femmes, mais aussi des jeunes, dire comment ils sont fiers d'habiter l'immeuble et qu'ils n'ont plus aucune gêne à inviter leurs amis... Là, je me dis que les efforts et le temps consentis en valaient bien la peine!

Je pense que les organismes existants qui travaillent auprès des femmes couvrent la majorité des problématiques, mais n'ont, malheureusement, pas les ressources suffisantes pour accomplir leur mission et/ou ne rejoignent pas les femmes les plus susceptibles d'avoir besoin de leurs services. Là, où je crois que l'action a le plus de chance d'être porteuse de changement, c'est là où elles vivent, donc prioritairement dans leur milieu d'hébergement ou de travail. C'est pourquoi travailler à offrir du soutien communautaire dans ces lieux demeure, pour moi, une priorité.

Quand l'habitation… devient mission

Par Danielle Trussler, directrice
Réseau Habitation Femmes (RHF) et de La Chrysallide

Merci à Toufik Nid Bouhou, agent de liaison et de communication
Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM)

Autrefois locataire du Réseau habitation femme (RHF) et maintenant directrice, Danielle Trussler a généreusement accepté de se confier à nous et de partager son histoire personnelle. Un inspirant récit en deux actes qui atteste de l'importance qu'un milieu de vie de femmes peut avoir sur la capacité de celles-ci à reprendre leur place dans la société.

Le Réseau habitation femmes (RHF) est un organisme sans but lucratif de logement social pour femme en difficulté utilisant les approches d'« empowerment » et féministe via le soutien communautaire. J'y ai été, en 1993 et 1996, locataire et, maintenant, j'y travaille à titre de directrice.

Jusqu'en 1990, je jonglais assez bien avec mes dépendances. J'avais un enfant, donc je ne vivais pas dans la rue, mais je déménageais plusieurs fois dans une année. Les deux années qui ont suivi, je suis devenue victime de violence, ma dépendance aux substances a augmenté de façon rapide et j'ai fini par demander de l'aide pour mon fils. Je ne voulais plus lui faire vivre ma vie. Il s'est retrouvé dans un foyer de centre jeunesse et moi, j'ai poursuivi ma descente. Puis, il y a eu l'Auberge Madeleine, suivi de mes débuts au Groupe communautaire L'Itinéraire et, en 1993, à mon premier séjour au RHF.

Ce sont des intervenants de L'Itinéraire, qui s'impliquaient au RHF, qui m'ont fait découvrir cette ressource. Un an auparavant, je m'étais retrouvée à rue et je n'avais aucune idée que ce genre d'habitation existait! Les HLM, oui, je connaissais… Les OSBL privés, non. Je me rappelle qu'à l'époque, pour moi, l'intérêt principal de cette solution était le loyer modique qu'elle procurait. Mes préoccupations étaient simples et en même temps très compliquées : l'argent était au cœur de toutes mes pensées afin de m'assurer, d'une part, que mon enfant ne manque de rien (nourriture, vêtement, jouet, loisir, etc.) et, d'autre part, afin de pouvoir continuer à me détruire…

En 20 ans, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts : j'ai fait une thérapie durant près de quatre ans et, depuis une dizaine d'années, j'ai stabilisé ma vie, je suis en couple, j'ai retrouvé la santé, je suis devenue propriétaire, je suis redevenue une citoyenne à part entière et je travaille… Comme directrice du RHF! La possibilité qui m'a été offerte de m'impliquer dans mon milieu de vie au RHF et de prendre part aux décisions à l'intérieur de l'organisation a été, pour moi, le coup de pied au derrière qu'il me fallait pour me refaire une vie.

Un an auparavant, je m'étais retrouvée à rue et je n'avais aucune idée que ce genre d'habitation existait! Les HLM, oui, je connaissais… Les OSBL privés, non. Je me rappelle qu'à l'époque, pour moi, l'intérêt principal de cette solution était le loyer modique qu'elle procurait.

En effet, d'abord locataire, j'y ai fait un contrat de peinture. Puis, en 1996, j'ai mis sur pied le comité des locataires et j'y ai fait adopter une politique pour les chats. Par la suite, j'ai participé au comité de développement et de chantier, lors de l'acquisition du deuxième immeuble, j'ai été membre du CA et j'ai représenté l'organisme un peu partout… Personnellement, mon expérience me démontre qu'un milieu de vie de femmes peut permettre à celles-ci de mieux reprendre leur place dans la société. Le fait que l'environnement soit sécuritaire, en plus d'être économiquement décent, permet à celles-ci de mener d'autres combats et d'obtenir des victoires individuelles.

Pour moi, le RHF est donc beaucoup plus qu'un simple employeur, c'est une mission sociale que j'endosse pleinement et mon sentiment d'appartenance envers mon organisme est extrêmement fort. Bien qu'au quotidien, la multitude de problèmes, ou d'urgences humaines et immobilières, qui s'ajoutent à la gestion régulière de l'organisme compliquent grandement la tâche, les *success-stories* qui se produisent en valent, pour moi, la peine et me motivent dans mon travail.

Cela me rappelle la nécessité de continuer le développement de logement social permanent pour femmes. Un toit sur la tête, se nourrir tous les jours et s'habiller adéquatement sont la base, un minimum à atteindre, si l'on veut permettre aux gens de s'en sortir.

Personnellement, mon expérience me démontre qu'un milieu de vie de femmes peut permettre à celles-ci de mieux reprendre leur place dans la société. Le fait que l'environnement soit sécuritaire, en plus d'être économiquement décent, permet à celles-ci de mener d'autres combats et d'obtenir des victoires individuelles.

Un baume de douceur sur un océan de douleurs

Inspiré d'une entrevue avec Nancy Gough, directrice Maison d'aide et d'hébergement L'Émergence et présidente de l'Alliance provinciale des maisons de deuxième étape

Merci à Johanne Dumont, coordonnatrice Fédération des OSBL d'habitation du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles (FOHBGI)

« Pour moi, L'Émergence a été bénéfique, car quand je suis rentrée à cette maison, j'étais complètement démolie. Mais, à ma grande surprise, avec l'aide des intervenantes, j'ai réussi à remonter la pente.

Nous sommes chanceuses d'avoir une maison comme L'Émergence dans la Baie-des-Chaleurs. Merci beaucoup à toutes de m'avoir aidée. »

Je suis directrice de la Maison d'aide et d'hébergement L'Émergence qui est un organisme communautaire autonome offrant une gamme de services spécialisés en violence conjugale masculine. Dans une perspective de changement social, nous cherchons à contrer la violence conjugale masculine, tout en améliorant la qualité des services offerts aux femmes violentées, ainsi qu'à leurs enfants. Pour y arriver, nous offrons des services sur deux volets : des services spécialisés de première ligne en hébergement à court terme de 1 à 90 jours et des services de deuxième étape par l'entremise de 11 logements transitoires et subventionnés à moyen terme, de 12 à 24 mois.

« En venant ici, j'ai appris à m'assumer sans avoir peur, à avoir confiance en moi et à m'aimer. Les intervenantes étaient à mon écoute lorsque j'avais besoin de parler et pouvaient me donner des conseils pour m'en sortir et me sentir mieux. Je les ai bien aimées. »

Dans une région comme la nôtre, la recherche de logement est très difficile. La plupart du temps, il y a de longues listes d'attente et les coûts de location sont beaucoup trop élevés. Trouver un logement abordable et adéquat, c'est comme trouver une aiguille dans une botte de foin! À L'Émergence, nous avons la ferme conviction que de faciliter l'accessibilité à un logement est un moyen privilégié pour réduire l'incidence de la violence chez les femmes et les enfants. Ce service permet, en effet, d'accompagner les résidantes dans une démarche de reprise de pouvoir sur leur vie, et ce, en leur permettant d'identifier leurs besoins et aspirations et en utilisant les ressources disponibles dans la communauté pour y répondre.

J'ai commencé à travailler à la mise sur pied de l'Émergence, à l'époque où j'étais stagiaire en CLSC. C'était mon principal projet de stage… Vingt-trois ans plus tard, je suis toujours en poste et l'organisme a atteint un fonctionnement optimum! À l'époque, il existait une iniquité au regard de l'accessibilité aux services pour les femmes violentées dans un contexte conjugal et leurs enfants. En effet, les deux municipalités régionales de comté (MRC) couvertes par le CLSC de ma région étaient les seules MRC à ne pas avoir de maison d'aide et d'hébergement sur son territoire. Or, devant cette injustice et l'urgence de mettre sur pied un service d'hébergement en violence conjugale masculine, je me suis engagée pour relever ce défi de taille.

Aujourd'hui, notre organisme possède deux bâtiments sécuritaires pour accueillir les femmes et les enfants, en plus d'avoir développé un large éventail de services spécialisés en violence conjugale masculine. Par contre, bien que nous opérions depuis 2005, la seule ressource de deuxième étape en Gaspésie reconnue par la Société d'Habitation du Québec, encore aujourd'hui, le principal écueil pour notre organisme demeure le maintien de ce service, pour lequel nous ne recevons malheureusement aucun financement récurrent.

Et pourtant! Les femmes violentées dans un contexte conjugal ont besoin de se reconstruire pour s'orienter vers un mode de vie plus sain! Elles ont besoin de retrouver confiance en elles, de briser leur isolement et de créer des liens avec des femmes ayant vécu des situations semblables! La sécurité et la confidentialité assurées en maison d'aide et d'hébergement de deuxième étape sont vitales pour plusieurs femmes en contexte postséparation, où le risque d'homicide est particulièrement élevé. L'accès à des services spécialisés en violence conjugale masculine offre aux femmes l'opportunité de changer leur

Les femmes violentées dans un contexte conjugal ont besoin de se reconstruire pour s'orienter vers un mode de vie plus sain! Elles ont besoin de retrouver confiance en elles, de briser leur isolement et de créer des liens avec des femmes ayant vécu des situations semblables!

Dans une région comme la nôtre, la recherche de logement est très difficile. La plupart du temps, il y a de longues listes d'attente et les coûts de location sont beaucoup trop élevés. Trouver un logement abordable et adéquat, c'est comme trouver une aiguille dans une botte de foin!

vie. Cette période de réorganisation accompagnée d'un soutien leur donne, en effet, l'occasion de réduire les conséquences de la violence conjugale masculine; de parfaire leurs compétences et connaissances; d'améliorer leur situation financière; de régler les questions juridiques liées à la séparation ou à la garde des enfants; et de préparer, s'il y a lieu, un retour sur le marché du travail. La grande majorité de ces femmes sont pauvres, isolées, peu scolarisées, aux prises avec de lourdes conséquences et, pour elles, un logement sécuritaire et subventionné constitue un tremplin exceptionnel vers de meilleures conditions de vie.

Le courage de ces femmes, que nous accueillons et qui, lors de leur séjour, se mettent en œuvre pour se reconstruire et réorganiser leur vie, est ma première source de motivation. En effet, je ne peux qu'admirer le courage que cela demande pour venir en maison d'aide et d'hébergement, partager le quotidien d'une vie communautaire, se confier à différentes intervenantes, côtoyer la souffrance des autres résidantes, etc. C'est un privilège! À cela s'ajoutent les succès rencontrés dans notre travail auprès de ces femmes et de leurs enfants. De voir les transformations, au fil du temps, de voir ces visages tristes qui se transforment en visages souriants, de recevoir de touchants témoignages de reconnaissance, de faire une différence dans la vie de ces femmes et enfants; tous ces aspects sont de grandes sources de motivation pour poursuivre notre lutte contre ce fléau social qui fait de nombreuses victimes chaque année. Le côté imprévisible de mon travail m'offre des défis stimulants et mobilisant.

« J'étais une femme très renfermée, isolée et méfiante qui avait tout perdu dans la vie, même le goût de vivre. J'apprends, de jour en jour, à démolir les murs que j'avais bâtis au cours des années, afin de retrouver un peu de confiance en moi et dans l'humanité. Ceci n'est pas facile, bien sûr, mais c'est pourquoi L'Émergence et de tels organismes sont primordiaux.

(...) L'Émergence m'amène beaucoup de choses, une grande sécurité, une très grande écoute, du soutien, la confiance et énormément d'encouragement. »

Lorsque l'on travaille en violence conjugale masculine, on doit conjuguer avec les préjugés à l'endroit de cette épineuse problématique et des femmes qui la subissent; avec la nécessité d'assurer sa propre sécurité ainsi que celle des enfants et des femmes à qui l'on vient en aide; avec les lourdes conséquences chez les femmes et les enfants que l'on fréquente; avec les nombreuses luttes à mener pour contrer ce phénomène social… Venir en aide à ces femmes et enfants, c'est mettre un baume de douceur sur un océan de douleurs, mais c'est aussi partir à la quête de solutions nouvelles pour contrer une épineuse problématique qui soulève de nombreux défis au quotidien.

Selon moi, il devrait y avoir des logements transitoires pour les femmes violentées dans un contexte conjugal et leurs enfants, dans toutes les régions du Québec. En ce moment, il en existe un peu plus d'une dizaine, et d'autres sont en phase de développement. Je suis présidente de L'Alliance provinciale des maisons de deuxième étape qui regroupe dix maisons de deuxième étape réparties dans cinq régions du Québec et je m'investis au sein de ce regroupement pour, entre autres, travailler à la reconnaissance de nos ressources et à l'obtention d'un financement récurrent nous permettant d'offrir des services spécialisés en violence conjugale masculine. Le dossier chemine, mais la bataille n'est pas gagnée. Les besoins en matière de logements sont nombreux et sachant à quel point l'accès à un logement sécuritaire et subventionné pour les femmes fait toute la différence, je souhaite voir développer des maisons de deuxième étape dans chacune des régions du Québec. Ce défi est ambitieux, mais atteignable! J'y crois!

« L'Émergence m'a sauvé la vie quand j'étais en détresse. Grâce à eux, aujourd'hui je suis une femme forte, j'ai pris ma vie en main et je mène une vie normale. J'ai reçu plusieurs outils d'information pendant mon séjour. Je me suis sentie respectée et comprise par toute l'équipe de travail. Il y a beaucoup de personnes seules sur cette planète. Je suis convaincue que L'Émergence doit toujours exister, de même que tous les autres organismes communautaires de notre région. J'ai besoin d'eux et je leur fais entièrement confiance. »

« Mon court séjour à L'Émergence a été bénéfique pour moi et ma famille. J'y ai appris à mieux me connaître, me respecter et me rendre compte que je me mets trop de pression sur les bras et que je fais confiance aux gens trop facilement. Pour moi, la gentillesse a souvent seulement un sens (je donne, mais est-ce que je reçois?).

J'ai pu aider mes enfants, mieux les comprendre, leur parler et les apprécier à leur juste valeur. Mon passage à L'Émergence m'aura permis de me retrouver, de faire un ménage dans ma vie, dans ma maison...

Mille mercis pour votre accueil et vos bons soins qui ont été des plus appréciés. Je vous dois beaucoup, tant émotivement que psychologiquement. »

RONA
POUR BIEN FAIRE

PROGRAMME PRIVILÈGE
Membres du RQOH

Privilèges chez RONA

Épargnez jusqu'à 10%

APPLICABLE SUR LES PRIX DE DÉTAIL (avant taxes).

PEINTURE ET ACCESSOIRES	10%	ÉCLAIRAGE	10%
DÉCORATION	10%	ROBINETTERIE	10%
STORES ET RIDEAUX	10%	PRODUITS D'ENTRETIEN	10%
QUINCAILLERIE	10%	PORTES EXTÉRIEURES ET FENÊTRES	5%
PLOMBERIE	10%	MATÉRIAUX DE FINITION	5%
ÉLECTRICITÉ	10%	MOULURES	5%
OUTILLAGE MANUEL	10%	CUISINE	5%
FERRONNERIE	10%	COUVRE-PLANCHER	5%
SERRURERIE	10%	PRODUITS SAISONNIERS ET D'HORTICULTURE	5%

Le programme privilège ne s'applique pas sur les matériaux de construction, les produits forestiers, la mécanique de plomberie (brute), les fils électriques toutes catégories, l'outillage électrique, les chauffe-eau et accessoires, les bois francs de finition et les commandes spéciales. Uniquement valide sur les achats facturés au nom de votre immeuble et chez tous les marchands participants seulement. La politique d'escompte exclut toute forme de remboursement rétroactif. Le programme privilège ne peut être jumelé à toutes autres promotions ainsi qu'aux bénéfices offerts par la carte RONAvantages et la carte « À vos rénos » de Réno-Dépôt. Le programme privilège peut être modifié en tout temps et sans préavis. Le service de livraison peut varier selon le marchand et la région. Programme en vigueur pour la durée de l'entente en cours.

Privilèges chez RÉNO-DÉPÔT

Épargnez 5%

APPLICABLE SUR TOUS LES PRODUITS EN MAGASIN
(avant taxes)

Le programme privilège ne peut être jumelé aux bénéfices offerts par la carte RONAvantages et la carte « À vos rénos » de Réno-Dépôt. La politique d'escompte exclut toute forme de remboursement rétroactif. Valide dans tous les magasins Réno-Dépôt sauf Rimouski (programme privilège RONA). Programme en vigueur pour la durée de l'entente en cours.

POUR INFORMATION OU DEMANDE DE SOUMISSION CONSULTEZ LA LISTE DES MARCHANDS PARTICIPANTS DISPONIBLE SUR LE SITE DU RQOH.

RONA
POUR BIEN FAIRE

La prévention, **ça fonctionne!**

Par Lyne Boileau, Ergonome et conseillère en prévention
Association québécoise des CPE (AQCPE)

Nous ne vous apprendrons rien de nouveau en vous disant que le meilleur moyen de réduire les risques dans votre établissement est de faire de la prévention. En effet, il est reconnu que la prévention permet de réduire non seulement les coûts financiers (cotisations CSST) mais elle a également des conséquences positives sur l'individu, notamment la diminution des souffrances associées aux lésions, l'amélioration des conditions de travail, la stabilité du personnel, la présence au travail, pour n'en nommer que quelques-unes.

Mais faire de la prévention, est-ce que ça fonctionne vraiment? Malheureusement, il est difficile de prédire combien d'accidents nous sauverons en faisant de la prévention, néanmoins, nous répondrons par une étude de la CSST faite il y a quelques années auprès de 38 entreprises du Québec. Cette étude visait à évaluer les résultats de l'application d'une démarche de prévention en entreprise tout en préconisant la participation des travailleurs. Cette étude s'est échelonnée sur une période de 4 ans et les résultats obtenus ont été comparés à l'ensemble des entreprises du Québec :

De 1995 à 1999	Dans les entreprises	Dans l'ensemble du Québec
Nombre de lésions	*Baisse de **54 %***	*Baisse de **11,6 %***
Durée de l''indemnisation	*Baisse de **59 %***	*Baisse de **5,1 %***
Coût des lésions	*Baisse de **57 %***	*Baisse de **0,6 %***

Tiré de : TMS – La prévention ça fonctionne !, CSST, DC 500-235

À la lumière de cette étude, nous sommes à même de conclure qu'il y a des gains financiers considérables. Malgré le fait que ces derniers sont souvent la principale motivation pour déclencher la mise sur pied d'un programme de prévention, il n'en demeure pas moins que les employés en bénéficient tout autant par une amélioration de leurs conditions de travail. En ce sens, faire de la prévention est sans aucun doute une formule gagnante-gagnante.

Comment identifier?

Avant de passer à l'action, il faut bien identifier nos risques. L'implication des travailleurs est essentielle et s'avère toujours profitable. Plusieurs moyens s'offrent à vous tels que les données d'accidents, sondage, questionnaire symptômes/douleurs, recueil des plaintes et suggestions du personnel, analyse de postes, listes d'inspection.

Comment corriger?

Dépendamment de la problématique identifiée, vous pourriez choisir de faire de la formation, de l'adaptation de poste, établir des critères d'achat concernant les équipements et produits, instaurer de nouvelles procédures et politiques d'entreprises ou opter pour des méthodes de travail sécuritaires.

Comment contrôler?

Il s'agit de trouver des moyens ou des éléments de contrôle pour valider l'efficacité des correctifs apportés ou tout simplement pour s'assurer qu'ils demeurent en place. Par exemple, la formation d'un nouvel employé, la mise à jour des employés en place lors des évaluations de rendement, l'ajout d'éléments dans la liste d'inspection des lieux, des équipements de protection, etc.

Le programme de prévention

Les trois étapes énumérées ci-haut vous rappellent-elles quelque chose? Eh bien oui, ce sont là les trois sections d'une fiche d'actions spécifiques! Les fiches d'actions spécifiques (aussi appelées FAS) font partie intégrante de votre programme de prévention tel qu'exigé par la CSST. Le programme de prévention est donc l'ensemble des actions, à caractère organisationnel ou opérationnel, mises en œuvre sur une base continue. En soi, c'est la base de la prévention.

Deux têtes valent mieux qu'une

Ne soyez pas seul à prendre en charge le dossier santé et sécurité de votre établissement. Comme nous l'avons vu précédemment, la prévention est bénéfique pour tous et, en ce sens, chacun doit se sentir concerné. Qui plus est, selon la Loi sur la santé et sécurité du travail (LSST, art. 49 et 51), nous avons tous une obligation de participer à l'identification et à l'élimination des risques propres à notre environnement de travail. Alors, que ce soit par le traditionnel comité de santé et de sécurité (CSS) ou par des réunions plus informelles, déléguons et participons tous!

Le mot de la fin

Il nous apparaît important, avant de vouloir régler les différentes problématiques dans votre milieu de travail, de vous rappeler les bienfaits que peut apporter une démarche de prévention ainsi que les résultats qu'elle peut engendrer. Le fait de croire à la prévention et d'en faire une valeur propre à l'entreprise facilite grandement son instauration. Il y a une différence entre faire de la prévention par obligation (parce qu'une loi nous y oblige) et faire de la prévention parce que nous y croyons. Par analogie, c'est comme réduire sa vitesse dans une zone scolaire pour ne pas avoir de billet de contravention plutôt que par mesure de sécurité pour les enfants. Quoique les deux situations puissent donner les résultats escomptés (protéger nos enfants), vous conviendrez avec nous que la motivation à obtenir des résultats peut faire toute la différence à moyen et long termes!

Dale Parizeau Morris Mackenzie (DPMM) propose une offre d'assurance automobile et habitation dans le cadre d'un programme exclusif aux employés et bénévoles des OSBL d'habitation.

Monsieur T. Robichaud, administrateur d'un organisme membre du RQOH a discuté avec l'équipe de la Direction Relations Clients et Développement au sein de Dale Parizeau Morris Mackenzie, afin d'en savoir plus sur ce programme.

Dale Parizeau Morris Mackenzie est un partenaire privilégié du RQOH, notamment au travers du programme SEKOIA. Mais ce que l'on sait moins, c'est que DPMM propose également un programme automobile et habitation, spécifiquement réservé aux employés et bénévoles des OSBL d'habitation. De quoi s'agit-il au juste?

DPMM a développé un programme d'assurance automobile et habitation au profit des employés et bénévoles des OSBL d'habitation membres affiliés du RQOH et de ses fédérations régionales. Nous proposons à ces employés et bénévoles des programmes d'assurance aux garanties étendues et à des tarifs de groupe avantageux, pour leur permettre de s'assurer efficacement et à moindre coût. Notre but est surtout de récompenser les personnes qui travaillent fort pour le bon fonctionnement des OSBL, et de leur faire profiter d'un programme à des taux habituellement réservés aux ordres professionnels et aux grandes entreprises.

Y a-t-il une limite d'employés ou de bénévoles par OSBL pour être éligibles au programme?

Il n'y a ni minimum ni maximum! Le programme est basé sur l'adhésion volontaire : tout employé ou bénévole qui souhaite y souscrire doit uniquement nous contacter pour une soumission au 1 855 526-5235. Nos courtiers chevronnés sont là pour répondre à leurs questions et les guider dans le choix des protections selon leurs besoins.

Le programme est mis en place par Dale Parizeau Morris Mackenzie, qui est le même courtier qui a élaboré le programme à succès SEKOIA. Pourtant, le programme automobile et habitation est moins connu. Pourquoi?

Effectivement, DPMM est le même courtier qui a collaboré avec le RQOH pour mettre en place le programme SEKOIA. Vous remarquerez d'ailleurs la déclinaison de notre communication pour les trois programmes : SEKOIA, automobile et habitation, et vie et santé. Notre expertise en assurances nous a permis de négocier des tarifs privilégiés pour les bénévoles et employés des OSBL, à l'instar des programmes que nous avons mis en place pour des associations ou ordres de professionnels. Nous avons un programme attractif et très compétitif qui permet aux administrateurs et directeurs d'OSBL d'habitation de « récompenser » leurs employés et bénévoles en leur offrant la possibilité de réduire leurs dépenses d'assurances. Nous avons besoin de la collaboration de tous, et nous comptons sur l'implication des personnes-ressources, pour être notre point de contact et diffuser l'information auprès des principaux concernés, c'est-à-dire les employés et bénévoles des OSBL d'habitation.

Comment pouvons-nous nous procurer de la documentation sur votre programme automobile et habitation?

Notre publicité dans le Réseau n'est pas le seul vecteur de communication que nous utilisons : nous avons également un site web dédié www.assurancerqoh.com et nous avons des dépliants imprimés qui reprennent notre offre d'assurance en détails. D'ailleurs, nous invitons tous les directeurs d'OSBL ou membres de conseil d'administration qui souhaitent en obtenir pour les distribuer auprès de leurs employés et bénévoles à communiquer avec notre collaboratrice Julie Tougas (jtougas@dpmm.ca).

Merci de toutes ces clarifications. Je ne doute pas que le programme automobile et habitation de DPMM rencontrera un franc succès!

En partenariat avec
RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION
ASSURANCE AUTO
ASSURANCE HABITATION
Laissez-nous veiller sur vous !
Comme les employés et bénévoles sont les moteurs des OSBL d'habitation, ils méritent un programme d'assurance à leur mesure.
Notre programme d'assurance automobile et habitation, conçu exclusivement pour les employés et les bénévoles des OSBL membres du Réseau québécois des OSBL d'habitation, leur permet de profiter de protections étendues à des tarifs de groupe avantageux. Parlez-en !
Contactez-nous pour une soumission :
1 855 526-5235
assurancerqoh.com
Dale Parizeau Morris Mackenzie
CABINET DE SERVICES FINANCIERS

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION

ASSURANCE HABITATION

Mettez votre OSBL à l'ombre des imprévus !

À l'écoute des besoins des OSBL d'habitation, le RQOH et Dale Parizeau Morris Mackenzie ont mis en place Assurances Sékoia, un programme d'assurances exclusif aux OSBL d'habitation membres du Réseau québécois des OSBL d'habitation ou de l'une de ses huit fédérations régionales.

Une solution des mieux adaptées à votre réalité et à vos besoins.

Renseignez-vous sur les protections proposées :

1 877 277-OSBL

sekoia.ca

Dale Parizeau Morris Mackenzie

Assurances SEKOIA
Réseau québécois des OSBL d'habitation